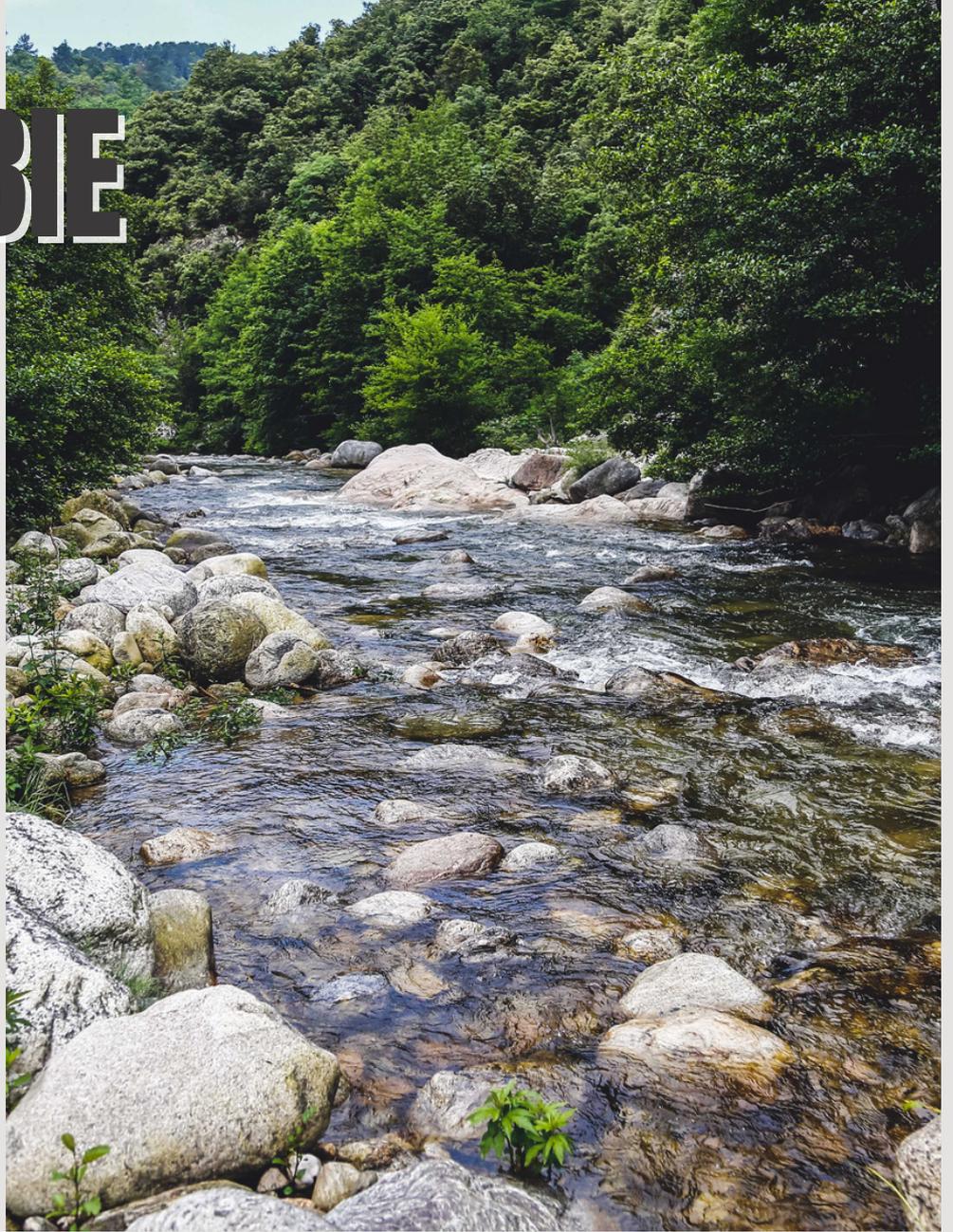


LA DROBIE

PARCOURS SANS TUER
TOUTES TECHNIQUES

Par dessus la corniche du Vivarais Cévenol, caché parmi d'épaisses forêts de châtaigniers, se dévoile une vallée au charme unique. C'est celle de la Drobie. Prenant sa source sur le massif du Prataubérat (1 150 m d'alt.) et rejoint la Beume 23 km plus en aval au lieu-dit des « Deux-Aygues ». Située dans le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, cette rivière pittoresque des Cévennes coule à travers des gorges profondes et sauvages.



PETITES ASTUCES :



Il est conseillé de pêcher de manière discrète, la truite fario étant un poisson aux mœurs farouche et se trouvant sur une rivière avec des eaux claires. La discrétion est de mise si l'on ne veut pas effrayer nos partenaires de jeux et alors casser le coup.

En 2021, l'AAPPMA La Beume Drobie met en place un parcours de pêche "sans tuer" toutes techniques de pêche, sur la rivière La Drobie, tel qu'indiqué sur la carte ci-dessous.

Nous voulons, par ce parcours, installer sur la rivière un espace de réserve active de sa population piscicole et ainsi contribuer à la préservation de l'équilibre fragile de ce milieu aquatique.

Les conditions climatiques ces dernières années altèrent en effet régulièrement la qualité de cette rivière : baisse des niveaux avec situations d'étiage précoces et durables, qui ont pour conséquence un réchauffement alarmant de la température de l'eau.

Ces nouvelles conjonctures affectent bien évidemment l'habitat de sa vie aquatique et en premier lieu la population de truites farios qui

occupent cette partie haute de la rivière.

Nous appelons donc les pêcheurs qui apprécient de pêcher dans cet environnement remarquable, qui lui vaut le label "Rivière Sauvage", à mettre en application et à faire respecter le règlement mis en place sur cette portion de rivière.

LOCALISATION :

Itinéraire :

Situé à 16 km de Joyeuse sur la D 220 en aval de St Mélany.

Communes :

ST MELANY
ST ANDRE LACHAMP

Parcours balisé :

Limite amont au niveau du ravin de Courcousson en aval du Moulin de la Brousse.

Limite aval à la confluence du ruisseau du Chamblat au hameau de la Miaille

AAPPMA :

« BEAUME DROBIE »

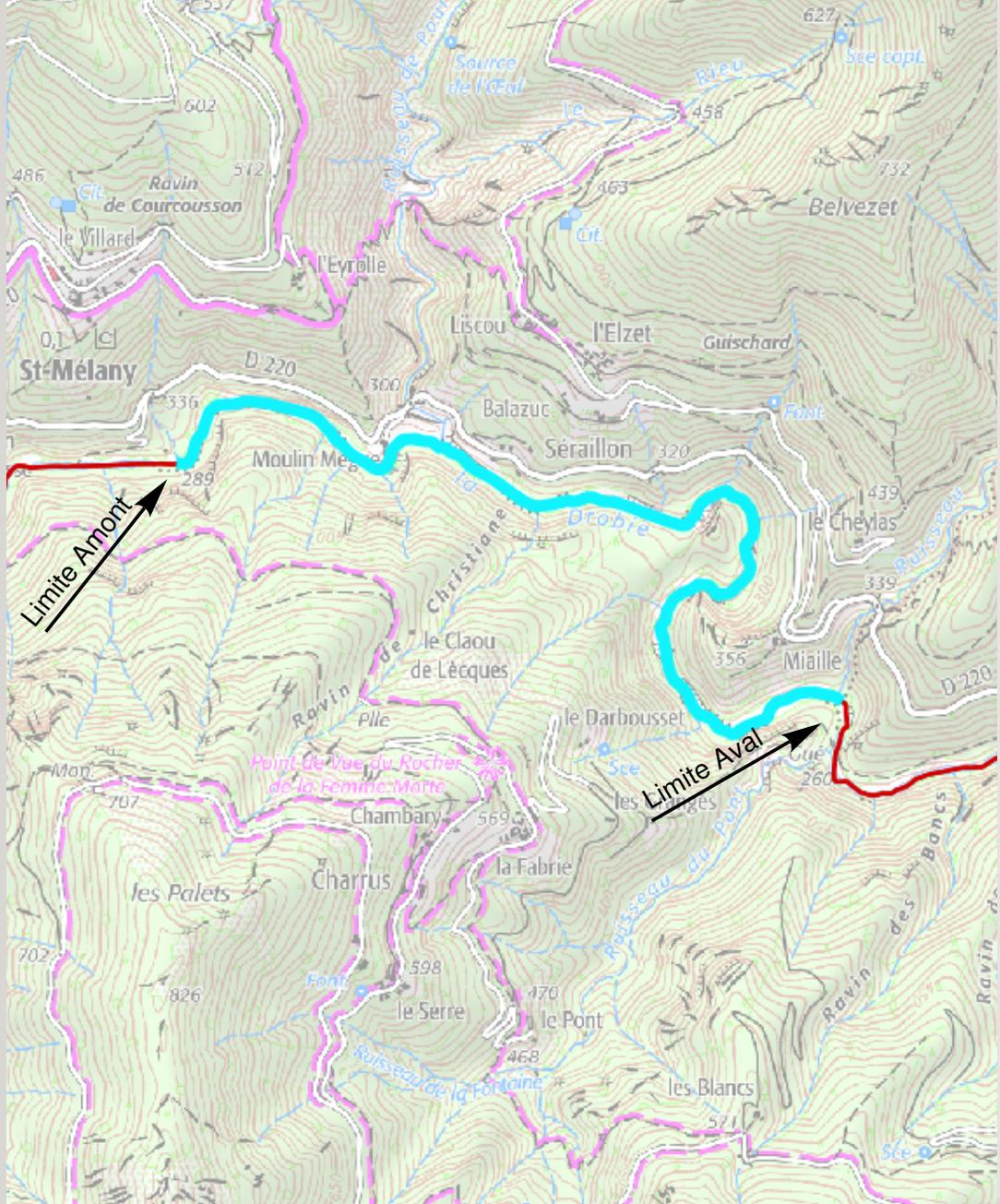
07260 JOYEUSE

Tél : 06 76 04 68 16

E-mail :

aappmabeaumedrobie@gmail.com

Site Internet : www.peche-beaume-drobie.com



INFORMATIONS :

Vente de carte :

Office du Tourisme de Cévennes
Ardèche à Joyeuse

Tabac à Lablachère

POINTS DE REPÈRES :

Type de parcours et longueur : « Sans tuer » de 2 500 m

Type de pêche autorisée : Toutes techniques

Cours d'eau : La Drobie

Catégorie piscicole : 1ère catégorie

Peuplement piscicole : Truite fario, vairon, blageon, goujon, chevesne

Type de gestion : Patrimoniale

Ouverture : 2ème samedi de mars au 3ème dimanche de septembre.

Réglementation :

Quelle que soit l'espèce, le nombre de captures autorisé par pêcheur et par jour est fixé à zéro (0). Les poissons capturés doivent être immédiatement remis à l'eau. Maximum 2 hameçons simples sans ardillon